

# Technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition



## CERTIFICATION

**Certificateur** : L'École de la Performance

**Référence au répertoire national des certifications** : RNCP34401 – niveau 5

Code NSF 252, enregistré au RNCP/arrêté publié au JO du 24/10/2006, renouvelé le 27/01/2020 pour une durée de cinq (5) ans, par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Apprentissage et Formation Professionnelle – **code CPF 328391**

**EN COURS DE RENOUVELLEMENT**

## FORMATION

**Durée** : 1600 h sur 11 mois

**Rythme** : présentiel

840 heures en centre de formation + temps en entreprise équivalent à 760 heures

**Coût** : selon le statut de l'apprenant

**Date de la session à venir** : 06/10/2025 au 18/09/2026

**Nbre mini/maxi de places** : auto : 20/32 moto : 8/16

## Objectifs de la formation

Le technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition prépare et exploite un véhicule de compétition automobile ou motorcycle dans le cadre d'une compétition relevant d'une discipline du sport mécanique.

Le métier de Technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition est réparti en 3 domaines d'activités professionnelles :

## Préparer un véhicule de compétition en vue de son engagement à un événement

Le premier domaine d'activité consiste à préparer un véhicule de compétition en vue de son engagement à un événement. Cette préparation se fait en atelier en vue d'une séance de roulage (course, test, essai, qualification, ...) pour qu'il soit le plus performant possible, conforme à la réglementation technique et sportive de la course et aussi conforme aux directives du Team selon sa stratégie.

Les activités réalisées par le technicien sont :

-  L'organisation, l'agencement et l'aménagement du poste de travail au sein de l'atelier, et préparation de l'intervention
-  Le démontage du véhicule et de ses composants
-  L'analyse visuelle, fonctionnelle et par métrologie de l'état d'usure de chaque pièce ou élément
-  L'élaboration de la liste des composants à commander et la vérification, lors de la réception, de leurs conformités
-  La remise en état des pièces et/ou des ensembles
-  La révision, simplification, adaptation et mise en place du faisceau électrique

-  La repose des éléments (remontage du véhicule) et transmission des information via une fiche technique

Ces tâches impliquent une autonomie dans l'organisation de l'intervention, une maîtrise des techniques de diagnostic, et une rigueur essentielle à la fiabilité du véhicule.

## **Intervenir sur un véhicule de compétition en conditions d'exploitation**

Le second domaine d'activité consiste à intervenir sur un véhicule de compétition en condition d'exploitation, soit intervenir pendant le roulage du véhicule. Il représente les tâches réalisées par le technicien lors d'un événement de roulage d'un véhicule de compétition ainsi que sa compréhension et son adaptation à l'environnement.

Les activités réalisées par le technicien sont :

-  L'adaptation à l'environnement en exploitation lors de l'évènement par une bonne compréhension du milieu de la compétition mécanique
-  La répartition et/ou le repérage des rôles et tâches de chaque membre de toute l'équipe intervenant lors de l'évènement
-  Préparation et mise en route du véhicule de compétition selon les procédures et réglementation
-  Gestion des arrêts successifs du véhicule de compétition et des interventions à réaliser durant le roulage
-  Participation au bilan du roulage avec l'équipe

Le 3ème domaine d'activité est une spécialisation liée au véhicule de compétition soit automobile soit motorcycle, afin d'assurer l'exploitation du véhicule de compétition à la spécificité des 2 roues ou 4 roues. Elle représente les compétences spécifiques en lien avec l'exploitation du véhicule pour réaliser la maintenance préventive et curative ainsi que les réglages, en garantissant la sécurité du pilote et de l'équipe technique.

## **Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule automobile de compétition (option Auto)**

Les activités réalisées par le technicien sont :

-  La mise en service de l'automobile de compétition pour une exploitation donnée prenant en compte l'environnement et l'équipage
-  La réalisation et documentation des interventions nécessaires à l'optimisation de la voiture de compétition et de ses différents éléments

Ou

## **Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule motorcycle de compétition (option Moto)**

Les activités réalisées par le technicien sont :

-  La mise en service de la moto de compétition pour une exploitation donnée prenant en compte l'environnement et l'équipage
-  La réalisation et documentation des interventions nécessaires à l'optimisation de la moto de compétition et de ses différents éléments

Mécanique automobile [code rome I1604] et motorcycle [code rome I1607]

L'entrée en formation présente quelques critères spécifiques pour que le candidat puisse être admis :

**Conditions d'accès :**

- Être majeur
- Être titulaire à minima d'un Bac / Bac pro
- Être titulaire du permis B
- Avoir réussi les tests de sélection
- Se positionner sur une option de spécialisation, Automobile ou Motorcycle

**Niveau d'études minimum conseillé :**

- Bac pro mécanique en alternance
- Bac+2 en alternance (MV, MTE, ...)
- Titre à finalité professionnelle niveau 5 (TEAVA ou TEAVM)

**Prérequis techniques :**

Connaître les principales technologies associées aux automobiles ou motos (selon option choisie).

Savoir se servir des outils adaptés à la pratique de la mécanique.

Avoir une parfaite connaissance des bases de :

- Physique : notion d'aires, volumes, unités, ...
- Mathématiques : trigonométrie, pourcentages, résolutions d'équations simples, projections des vecteurs, ...
- Mécanique : notion de force, de mouvement, logique mécanique, ...

De l'expérience en mécanique automobile ou motorcycle (selon l'option choisie) en garage ou concession est un vrai plus.

L'entrée en formation est soumise à la réussite des épreuves de la journée de sélection :

-  Test écrit
-  Entretien individuel

**Modalités d'inscription**

Sélection sur dossier : document téléchargeable sur notre site ou sur demande en nous contactant à l'adresse [contact@ecoleperformance.com](mailto:contact@ecoleperformance.com). Des exercices préparatoires sont joints au dossier, afin de préparer le candidat aux tests de la journée de sélection.

Des frais administratifs pour le passage des tests sont à prévoir.

**Sur convocation : Journée de sélection et d'informations**

À la suite des tests écrits, un entretien individuel est réalisé. Il permet de mettre en corrélation, le niveau d'études, l'expérience professionnelle et les projets personnels réalisés, afin de déterminer quelles compétences sont transférables au projet professionnel envisagé. À l'issue de cette journée, le candidat est informé de l'admissibilité de son dossier.

Cette journée est aussi un moment clé pour une visite de l'établissement et transmettre aux candidats des informations pédagogiques et administratives en lien avec la formation.

**Modalités d'accueil de personnes en situation de handicap**

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous étudions toutes les demandes au cas par cas.

Si vous souhaitez des informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Sandrine Cuhe au 05 62 08 88 83 – 07 82 40 13 19 ou [s.cuche@ecoleperformance.com](mailto:s.cuche@ecoleperformance.com).

Mécanique automobile [code rome I1604] et motorcycle [code rome I1607]

### Délais d'accès

Réponse sous 2 jours après étude du dossier de candidature. Les dossiers peuvent être déposés entre 12 mois et 2 mois avant l'entrée en formation.

### Tarif

Selon le statut de l'apprenant.

Stagiaire de la formation professionnel : 13'300€ TTC

Apprenti : coût de la formation à charge de l'entreprise

### Lieu de formation

L'École de la Performance, 70 Avenue Claude Fior, Route d'Auch, 32110 NOGARO

### Public

-  Salarié issu de la mécanique auto/moto souhaitant s'orienter compétition
-  Poursuite de formation
-  Reconversion professionnelle
-  Demandeur d'emploi
-  Toute personne désirant travailler et évoluer au sein d'un team de compétition

### Suite de parcours

La formation n'offre pas de passerelle avec d'autres certifications ou diplômes existants.

La formation offre un fort taux d'insertion professionnelle. Les principaux secteurs d'activité visés sont :

-  La compétition automobile
-  La compétition motorcycle
-  Les sports mécaniques en général
-  La construction, le développement, la préparation de véhicules de compétition ou de loisirs
-  Les équipementiers et sous-traitants de la compétition automobile et moto

### Moyens pédagogiques et humains

Les cours théoriques seront dispensés **100% en présentiel** dans une salle dédiée.

Un support de cours est fourni pour chaque module.

Les cours pratiques se déroulent en atelier dans les locaux du centre de formation.

Les modules de formation sont assurés par des professionnels du métier, spécialisés sur le sujet pour lequel ils forment les apprenants.

### Équipement fourni

- Une combinaison pour l'atelier
- Une tenue pour les cours théoriques

### Modalités d'évaluation des blocs de compétences

 Préparer un véhicule de compétition en vue de son engagement à un événement

Épreuve : Mise en situation professionnelle en atelier (véhicule de compétition ou sous-ensembles), suivie d'un entretien post activité structuré

Durée totale : 3 heures

Matériel requis : Véhicule de compétition et/ou ses sous-ensembles en accord avec le scénario, outillage complet, fiche de consignes, équipement de sécurité

Évaluateurs : Binôme d'évaluateurs

Supports restitués : Rapport d'intervention, grille d'évaluation

Minimum requis : 11 compétences acquises sur 18

Mécanique automobile [code rome I1604] et motorcycle [code rome I1607]



Intervenir sur un véhicule de compétition en conditions d'exploitation

Épreuve : Restitution orale lors d'un entretien post activité en appui du rapport d'activité.

Durée : 60 minutes

Spécificité : Se déroule dans les 20 jours ouvrés suivant l'intervention réelle.

Évaluateurs : Binôme d'évaluateurs

Supports restitués : Rapport d'activité + grille d'évaluation

Minimum requis : 7 compétences acquises sur 11



Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule automobile de compétition

Épreuve : Restitution orale lors d'un entretien post activité en appui du rapport d'activité.

Durée : 60 minutes

Spécificité : Se déroule dans les 20 jours ouvrés avant la fin de la période en entreprise

Évaluateurs : Binôme d'évaluateurs

Supports restitués : Rapport d'activité + grille d'évaluation

Minimum requis : 5 compétences acquises sur 9

Selon  
l'option  
choisie

**Auto**

Ou

**Moto**



Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule motorcycle de compétition

Épreuve : Restitution orale lors d'un entretien post activité en appui du rapport d'activité.

Durée : 60 minutes

Spécificité : Se déroule dans les 20 jours ouvrés avant la fin de la période en entreprise

Évaluateurs : Binôme d'évaluateurs

Supports restitués : Rapport d'activité + grille d'évaluation

Minimum requis : 5 compétences acquises sur 9

### Modalités d'obtention de la certification

L'EFA permet au jury de certification de valider la capacité du candidat à mobiliser ses compétences pour répondre aux exigences du métier de Technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition.

Épreuve : Restitution orale lors d'un Entretien Final d'Activité (EFA), en face à face avec le jury de certification

Durée : 45 minutes.

Spécificité : Se déroule dans les 20 jours ouvrés avant la fin de la période en entreprise.

Évaluateurs : Jury de certification

Supports mobilisés : Rapport d'intervention issu de la mise en situation  
Rapport d'activité selon la trame fournie par l'École de la Performance  
Grilles d'évaluation remplies par le tuteur en entreprise  
Grilles d'évaluation des épreuves de blocs

Évaluation : Précision technique des propos

Pertinence de l'analyse

Justesse des choix opérationnels

Communication et posture professionnelles

Décision : La certification est obtenue si les 3 blocs sont validés (2 blocs tronc commun + 1 bloc optionnel).

**Taux d'insertion**

**STATISTIQUES D'INSERTION PROFESSIONNELLE  
TECHNICIEN DE PREPARATION ET D'EXPLOITATION DE VEHICULES DE  
COMPETITION AUTO et MOTO**

TYPE DE STATUT: option AUTO						
ANNEE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	2020	2021	2022	2023	2024	Total
<b>TYPE DE STATUT</b>						
Emploi salarié à 6 mois	17	13	7	13	8	79%
	77%	81%	87,5%	81%	73%	
Emploi salarié à 2 ans	19	10	5			71%
	83%	59%	63%			
Freelance à 6 mois	5	3	1	3	2	19%
	23%	19%	12,5%	19%	18%	
Freelance à 2 ans	4	6	2			25%
	17%	35%	25%			

TYPE DE STATUT : option MOTO						
ANNEE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	2020	2021	2022	2023	2024	Total
<b>TYPE DE STATUT</b>						
Emploi salarié à 6 mois	3	2	3	3	6	40%
	50%	20%	43%	33%	55%	
Emploi salarié à 2 ans	2	2	3			30%
	33%	20%	43%			
Freelance à 6 mois	3	8	3	6	5	58%
	50%	80%	43%	67%	45%	
Freelance à 2 ans	4	8	4			70%
	67%	80%	57%			